



Le 29 septembre 2024

COMMUNIQUE

La CGTM a tenu une Assemblée Générale samedi 28 septembre 2024 à 9 heures à la Maison des Syndicats afin d'organiser les actions de la journée. A cette rencontre, étaient présents des représentants du RPPRAC ainsi qu'un secrétaire de la CDMT qui ont tous les deux pris la parole.

Les militants et grévistes de la CGTM se sont ensuite rendus dans la Zone Les Mangles au Lamentin pour diffuser des tracts et s'adresser aux travailleurs, tandis que les représentants du RPPRAC se sont déplacés à Cluny. La CDMT a, quant à elle, appelé à un rassemblement samedi après-midi à la Maison des Syndicats, suivi d'une action au magasin Leclerc de Pointe des Nègres.

LA CGTM INFORME QUE GREVE ET MOBILISATION CONTINUENT DANS LE CADRE DU PREAVIS DE 24H RECONDUCTIBLE DEPOSE VENDREDI 20 SEPTEMBRE 2024. En conséquence, la grève se poursuit et **une assemblée générale se tiendra lundi 30 septembre 2024 à 8 heures à la Maison des Syndicats.**

En outre, la CGTM appelle les travailleurs, retraités, jeunes, chômeurs à participer massivement à la grève mardi 1^{er} octobre 2024. bien sûr contre la vie chère, mais aussi, pour :

- **L'AUGMENTATION** des salaires du privé, du point d'indice dans la fonction publique, des pensions de retraite et des minima sociaux ;
- **L'ABROGATION** de la réforme des retraites ;
- La **RENOVATION** et le **FINANCEMENT** des services publics, notamment l'école, l'hôpital, ...

**TOUS ET TOUTES RENDEZ-VOUS MARDI 1^{er} OCTOBRE 2024
A 8 HEURES A LA MAISON DES SYNDICATS.**

Le Secrétaire Général

Gabriel JEAN-MARIE